

dans l'Amérique Septentrionale, dont nous avons faite mention dans notre dernier Journal, page 11, n'eut dissipé le doute, en indiquant l'épreuve d'une barre ou verge de fer fort élevée, disposée convenablement pour cette expérience, qu'on a vérifiée depuis à *Bruxelles* & ailleurs, après ce qui en a été éprouvé à *Saint Germain-en-Laye* & à *Paris*.

Le grain de bled fait le mot de la dernière Enigme.

E N I G M E.

*A*vecque des liens mêlés d'or & de soye ,
Des Maîtresses des Rois je tiens la liberté ;
Et la plus sévère beauté
Souffré qu'en ma prison tout le monde la voye.

A R T I C L E II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **L'**Affaire qui a occupé le Parlement de *Paris*, relativement aux affaires Ecclésiastiques, qu'on a déduites dans nos précédens Journaux, l'occupe encore. Les Prélats qui se trouvent en cette Ville y ont signé un Mémoire, par lequel ils recusent tout Juge Laïc en ce qui a rapport à ces affaires. Ils y réclament l'autorité du Roi, & demandent justice à S. M. contre le Parlement, avec une réparation de la part de ce Corps envers l'Archevêque de *Paris*, pour l'avoir qualifié dans ses dernières Remontrances de Fauteur du Schisme.

Ce Mémoire, en forme de Requête, n'a pas opéré l'effet qui en étoit attendu. Le Roi s'en remettoit sur ce sujet & sur tous autres qui regardent la Religion, à la Commission qu'il avoit résolu d'établir,